



**AUTORITE NATIONALE POUR L'INTERDICTION DES ARMES
CHIMIQUES
(ANIAC-TOGO)**

PROJET D'INTERVENTION DU PRÉFET DE ZIO

**ATELIER DE PRÉSENTATION DE LA CONVENTION
SUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES ET
SA MISE EN ŒUVRE AU TOGO À L'INTENTION DES
FORCES DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ, DES
DOUANES ET DES FORESTIERS**

TSEVIE (Hôtel Zanzibar, le 16 décembre 2020)

Messieurs les Officiers Supérieurs de l'Armée Togolaise,

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (ANIAC-TOGO),

Mesdames et Messieurs les Représentants des Médias,

Distingués invités et Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais à l'entame de mon propos vous souhaiter la cordiale bienvenue à cet atelier de présentation de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et présenter mes chaleureuses félicitations à toute l'équipe de l'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques pour tous les efforts déployés dans la mise en œuvre de cet instrument juridique au Togo.

Comme il convient de le rappeler, notre pays le Togo s'est toujours illustré positivement parmi les Etats épris de paix qui ont activement pris part à tout le processus d'adoption de la Convention.

Cet engagement est le fruit de la diplomatie pragmatique que le **Chef de l'Etat S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République** mène en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Mesdames et Messieurs,

L'humanité continue, de nos jours, par souffrir des affres de l'utilisation des produits chimiques à des fins interdites par la convention, comme le cas en Syrie et ailleurs dans le monde par d'autres utilisateurs. A côté de ces actions ignobles, s'inscrit le développement de la technologie qui accentue le détournement des produits chimiques à d'autres fins.

Dans cette optique, l'implication directe des Forces de Défense, de Sécurité, des Douanes et des Forestiers, pour ne citer que ceux-là, dans le contrôle et la circulation des produits chimiques s'avère capitale en matière de prévention et de gestion de tous les risques liés à ces produits.

A cette fin, les présentes assises constituent pour moi une opportunité de vous exhorter à prendre à bras le corps la problématique des produits chimiques pour éviter à nos populations les déboires et les dangers de leur circulation et utilisation au Togo.

Mesdames et Messieurs,

Premier traité à interdire et à éliminer toute une série d'armes de destruction massive,

Premier traité multilatéral de contrôle de l'armement ayant une influence significative sur tous les secteurs du développement,

La Convention interdit les armes chimiques et surveille la production, l'utilisation et le transfert de produits chimiques pouvant être associés aux armes chimiques.

Le caractère universel de cette Convention recommande à chaque Etat partie de disposer un meilleur cadre d'échange d'informations et de renforcement des capacités des acteurs publics et privés impliqués dans la gestion des produits chimiques.

C'est le lieu pour moi de saluer la constance des efforts de l'Autorité Nationale et sa détermination à faciliter l'application de la Convention au plan national à travers ses multiples programmes axés sur le renforcement des capacités humaines et techniques ainsi que le développement de la chimie à des fins pacifiques au Togo.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais m'assurer qu'à l'issue de cet atelier, tous les acteurs importants que vous constitués sur la chaîne de contrôle des produits chimiques, seront outillés sur les dispositions de la Convention et ses organes international et national de mise en œuvre.

Je ne saurai clore mon propos, sans réitérer une fois de plus l'engagement du Gouvernement Togolais à promouvoir l'utilisation responsable des produits chimiques et inviter à ce sujet, tous les participants à plus d'ardeur afin que cette séance de trois jours d'échanges et d'informations puisse être fructueuse pour le bonheur des populations.

Sur ce, avec la ferme conviction que les échanges de cette rencontre aboutiront aux résultats escomptés, je déclare ouvert les travaux de l'atelier de présentation de la convention et sa mise en œuvre au Togo à l'intention des Forces de Défense, de Sécurité, des Douanes et des Forestiers

Je vous remercie pour votre aimable attention.